

Réunion CA du 18/01/2015

POURQUOI :

Les membres du bureau se sont réunis 2 fois depuis leur élection et suite aux incidents depuis le 12 décembre, ils ont pris une décision qui nous amène aujourd'hui à ce CA extraordinaire.

Par maladresse de notre part et par manque d'informations, nous nous sommes trouvés après la réception d'un mail, le 1^{er} janvier, dans une impasse. Très affectés par la teneur de ce message, d'un commun accord, nous avons décidé la démission du bureau.

LES FAITS :

Tous animés de bonne volonté et très motivés, nous nous sommes réunis le 05 décembre, réunion durant laquelle, il a été décidé de rencontrer chaque responsable d'activité le plus tôt possible.

Nous avons choisi en premier lieu la rando et nous voulions à cette occasion discuter du séjour organisé en Espagne à Rosas début mai. Nous avons demandé à la FFRando d'être présente à cette réunion afin de clarifier notre responsabilité lors d'un séjour à l'étranger mais également pour tous les séjours organisés dans le cadre de notre association. Nous voulions juste avoir des informations et en présence de la responsable rando, serait un plus. Les deux personnes de la FFRando nous ont rappelé l'obligation d'avoir une immatriculation tourisme (pour bénéficier de la responsabilité civile professionnelle) en l'absence d'un « Tour Operateur ». L'une des deux personnes nous a proposé (et pas imposé) de bénéficier de leur RCP pour un coût de 8 € par personne inscrite au séjour. A aucun moment nous n'avons eu la précision qu'un « Tour Operateur » avait été diligenté pour organiser notre prochain séjour au mois de mai en Espagne.

Au cours de cette réunion qui était simplement une discussion, notre responsable rando s'est sentie « attaquée et agressée » alors que le but de cette rencontre était tout simplement de discuter des avantages que l'on pouvait avoir en étant affilié à cette Fédération. Nous sommes « tombées des nues » quand nous l'avons appris.

Ne voulant blesser ou choquer personne, regrettant très sincèrement que notre démarche ait pu être mal interprétée, nous avons présenté et renouvelé des excuses à chaque fois refusées, proposé des réunions de médiation à chaque fois rejetées.

Nous voulions simplement nous assurer de la légalité de l'organisation de notre semaine en Espagne pour le bien du club et pour notre tranquillité. Il faut savoir qu'en l'absence d'immatriculation le risque encouru est une sanction pénale pour l'organisateur et une sanction financière pour le club (code de tourisme, chambre des associations, guide pour l'organisation et la gestion des séjours et voyages, association.gouv.fr).

La FFRando n'a pas voulu s'immiscer dans la vie du club. Elle n'en a pas le devoir, ni le droit. Elle n'a qu'une mission de conseils.

Notre maladresse, notre erreur, voire notre naïveté, notre volonté de bien faire, le manque d'informations nous ont valu plusieurs mails de reproches auxquels nous avons choisi de ne pas répondre pour ne pas envenimer la situation. (lire celui du 17 décembre)

A aucun moment nous n'avons accusé d'incompétent et souhaité le départ de qui que ce soit.

CONCLUSION :

Nous regrettons sincèrement cette situation et la démission de notre responsable rando qui a beaucoup fait pour le club, nous en sommes vraiment conscients. Nous déplorons avoir été accusés et ne pas avoir pu nous justifier.

Si nous avons été élus le 29 novembre dernier, nous savons que nous le devons à ceux qui se trouvaient avant nous et à ceux qui ont su faire grandir le Club Entraide et Loisirs.

C'est pourquoi, ne pensant uniquement qu'à l'avenir de notre association et toujours très motivés et remplis de bonne volonté, nous vous demandons de bien vouloir vous exprimer, nous poser toutes les questions que vous souhaitez, auxquelles nous répondrons dans la mesure de nos compétences.

Le cas échéant, nous pourrions poursuivre notre mission si vous nous accordez à nouveau votre confiance. Dans le cas contraire, la démission du bureau sera effective et réelle.

L'ensemble du bureau

page 4

Re: Possible réunion

MB

De : "Michel BERGER" <michel.berger9@orange.fr>

mardi 17 Décembre, 17:32

A : "Geneviève TOURTET" <g.tourtet@laposte.net> ;
"Graham Sumner" <gasumnerhome@gmail.com>

Cc : "Genevieve Trinquart" <genevieve.trinquart38@gmail.com>

Bonjour

Le sujet est trop grave pour attendre plus longtemps mais compte tenu des absences des uns et des autres il faudra le traiter d'urgence dès le début janvier. J'ai besoin de quelques jours pour me remettre de cette situation car je suis très affectée et ne peux guère m'exprimer .

Ce que je n'admets pas, c'est que j'ai l'impression d'être tombé dans un guet apens : convoquée en fin de permanence à une petite réunion informelle sans précision du sujet, la réunion s'est transformée en tribunal sur la gestion que nous avons conjointement exercés Graham et moi, avec en « procureuses », 2 représentantes de la la FFR,

Bilan une condamnation sans appel et licenciement pour inaptitude.

Etonnement décuplé par le fait que le sujet n'avait **jamais été abordé** ni en Conseil d'Administration, ou tu sièges depuis 2 ans, ni de manière informelle, ce qui équivaut à **rejeter tout le travail qui a pu être fait par Graham et moi.** .

Pour ma part, il n'y aura **pas de discussion à 3**, puisque le sujet est l'intrusion de la FFR dans l'organisation au club Entraide et Loisir. **Je souhaite la présence de tout le bureau** et puisque c'est la section "rando" qui est concernée, **des animateurs** pour ne pas retomber dans la même situation que mardi dernier, ayant en quelque sorte subi un procès sans avoir été informée par personne.

J'apporterai toutes les explications en toute franchise, et je suis d'autant plus désolée que **je continue de penser que nous sommes dans la légalité.**

Cette attitude traduit une **absence de loyauté totale à notre égard.**

Monique

PS : En fonction de la tournure de la réunion j'enverrai ma lettre de démission, après.

- Je viens de vérifier aucun appel téléphonique en absence, il faut dire que je suis dans un état dépressif suite à cela et je n'ai guère envie de parler. Merci de ne pas avoir attendu le mois de janvier pour réouvrir ce dossier et je vais donc de ce fait passé de bonnes fêtes !!!